



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA

*Conseil du 27 septembre 2018*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : COTISATION 2018 A L'ASSOCIATION INIZIA**

L'an Deux Mille dix-huit, le vingt-sept septembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 14 septembre 2018.

**ETAIENT PRESENTS :**

Marie-Christine BERTOLUCCI, Emmanuelle DE GENTILI, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Jacques PADOVANI, François-Xavier RIOLACCI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Michel SAVELLI, Marie Dominique GIAMARCHI, Marie Dominique CARRIER, Jean Louis MILANI, Jean-Noël VALERY,

**ONT DONNE POUVOIR :**

Jean BIAGGINI	à	Marie Christine BERTOLUCCI
Pierre-Noël LUIGGI	à	Linda PIPERI
Jean ZUCCARELLI	à	François Xavier RIOLACCI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Céline SIMONI PIACENTINI	à	Marie Dominique GIAMARCHI
Pierre-Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGO
Guy ARMANET	à	Henri POYET

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Angèle BRUNINI, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Serena BATESTINI, Julien MORGANTI, Dominique ROSSI, Françoise VESPERINI, Valérie BIANCHI, Thérèse LORENZI, Marie-Paule HOUEMER, Etienne PERFETTI, Mattea LACAVE, Lucien NATALI.

Secrétaire de séance : Mme Marie Dominique GIAMARCHI

**OBJET : COTISATION 2018 A L'ASSOCIATION INIZIA**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia du 23 septembre 2013 approuvant la participation de la Communauté d'agglomération de Bastia à la gouvernance de l'association INIZIA et les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de l'association INIZIA ;

Vu l'avis du Bureau du 25 septembre 2018 ;

Vu le rapport de présentation n°8 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE**  
**(A l'unanimité)**

Le versement de la cotisation annuelle à l'association INIZIA d'un montant de 2 000 euros pour l'année 2018 ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT  
  
François TATTI